



Inscriptions Administratives

2023-2024

Formation continue/Apprentissage



La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est obligatoire avant de procéder à votre inscription administrative (IA). L'acquittement annuel se fait sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr> à partir du 1er mai 2023 et génère une attestation CVEC à transmettre à la scolarité. Les étudiants en formation continue ne sont pas concernés.

Les étudiants apprentis en M2 et LP pourront s'inscrire en ligne suite à la réception du contrat par le service de scolarité (sauf durant la période de fermeture administrative de la faculté: du 24/07 au 15/08) à l'adresse: <https://assistance-etudiant.unistra.fr>.

Formation continue
M2 (sauf parcours pharmacologie-toxicologie)
Contactez le service de formation continue : sfc-contact@unistra.fr ou par téléphone au : 03.68.85.49.20.

Formation en apprentissage				
Cursus	Début IA	Fin IA	CVEC	Frais scolarité
DEUST 1				
Acceptation jusqu'au 10/07/2023	27/06/2023	19/07/2023	100 €	NC
Acceptation entre le 11/07 et le 20/08	27/06/2023	26/08/2023	100 €	NC
Acceptation après le 20/08	27/06/2023	17/09/2023	100 €	NC
DEUST2	10/07/2023	17/09/2023	100 €	NC
Suite à l'acceptation en DEUST1, un mail automatique vous invitant à vous inscrire en ligne vous sera envoyé dans un délai de 7 jours.				
Pour les étudiants inscrits en DEUST1 en 2022-2023, l'inscription en ligne sera à réaliser sur l'adresse https://iareins.unistra.fr				
M2 extérieurs	10/07/2023	01/10/2023	100 €	NC
M2 pharmaciens **	12/09/2023	01/10/2023	100 €	NC
L'envoi du contrat d'apprentissage entre le 10/07 et le 01/10/23 , à l'adresse pharma-m2@unistra.fr déclenchera la possibilité d'une inscription en ligne sur l'adresse https://iareins.unistra.fr pour les étudiants inscrits en 2022-2023 à l'Université de Strasbourg (inscription en année supérieure ou réinscription dans la même année) ou sur l'adresse https://iaprimo.unistra.fr pour les étudiants primo-entrants.				
Licence pro	17/07/2023	17/09/2023	100 €	NC
L'envoi du contrat d'apprentissage entre le 17/07 et le 17/09 à l'adresse pharma-licencepro@unistra.fr déclenchera la possibilité d'une inscription en ligne sur l'adresse https://iareins.unistra.fr pour les étudiants inscrits en 2022-2023 à l'Université de Strasbourg (inscription en année supérieure ou réinscription dans la même année) ou sur l'adresse https://iaprimo.unistra.fr pour les étudiants primo-entrants.				

** Les étudiants provenant du **cursus de pharmacie et qui s'inscrivent en Master en parallèle doivent saisir en ligne l'inscription dans le cursus de Pharmacie (6A)**. Les inscriptions en Master seront régularisées par la scolarité une fois l'inscription principale

Si besoin, merci de contacter la permanence d'été de l'Université de Strasbourg du 26/06/2023 au 25/08/2023 de 9h à 16h30, du lundi au vendredi au **03.68.85.60.00** ou <http://assistance-inscription.unistra.fr/>.